

**Complexité du système temporel du présent de l'indicatif du français :
quelle transposition didactique pour des apprenants arabophones de FLE?****Complexity of the Temporal System of the Indicative Present in French:
What Didactic Transposition for Arabic-Speaking Learners of FLE?****Sabrina DJEDID¹, Nouredine BAHLOUL²**

¹ Sabrina DJEDID, Université Badji Mokhtar- Annaba, (Algérie),
Laboratoire ERL, Université du Prince Sultan- Riyadh, (Arabie Saoudite).
sab.djed@hotmail.com

² Nouredine BAHLOUL, Laboratoire TRADIL, Université 8 Mai 1945, Guelma, (Algérie)
nodbal@outlook.com

Soumission : 16/09/2021**Acceptation** : 25/10/2021**Publication** : 28/12/2021**Résumé :**

En contexte d'enseignement-apprentissage, l'acquisition de la morphologie verbale représente une composante fondamentale du processus de grammaticalisation de la production langagière de sujets apprenant, en l'occurrence un public arabophone initié au français comme langue étrangère (FLE). Aussi, les pratiques de l'oral mise en usage par ce profil d'apprenants, ont-elles permis d'identifier une catégorisation des verbes intégrant des paradigmes dits thématiques au même titre que des paradigmes flexionnels. Cet état de fait a induit, par conséquent, une réduction des irrégularités apparentes de système verbal du français ; ce qui permettrait de présupposer une configuration opérationnelle de formes verbales du présent de l'indicatif.

Mots-clés : présent de l'indicatif, irrégularité paradigmatiques, catégorisation verbale, interlangue, posture didactique.

Abstract:

In a teaching/learning context, the acquisition of verbal morphology represents a fundamental component of the process of grammaticalization of the language production of learning subjects, in this case an Arabic-speaking public initiated into French as a foreign language (FLE). Also, the oral practices, used by this learner profile, have made it possible to identify a categorization of verbs integrating so-called thematic paradigms in the same way as inflectional paradigms. This fact has, consequently, induced a reduction in the apparent irregularities of the verbal system of French, which would make it possible to presuppose an operational configuration of verbal forms of the indicative present.

Keywords: Present Tense; Process of Grammaticalization; Teaching; Learning; Interlanguage; Didactic Posture.

1. Introduction

Dans le domaine de l'enseignement du français, l'acquisition de la morphologie verbale (MV) de l'accord sujet-verbe pose, énormément, de difficultés en matière de production écrite. À cet égard, un certain nombre de recherches ont montré que ce constat est aussi bien valable en français, langue maternelle (L1) qu'en français, langue étrangère (L2). A ce sujet, les études les plus récentes montrent que la morphologie verbale dont l'orthographe grammaticale, représente des zones de fragilité certaine auprès d'apprenants, même les plus avancés (Lucci & Millet, 1994 ; Jaffré, 2003 ; Brissaud, 2002 ; Mout, 2013 ; David et al., 2006; Bartning & schlyter, 2004 ; Schlyter, 2008). Dans ce contexte, les spécificités internes du système morphologique du français sont largement mises en cause dans le processus de l'acquisition de la MV du français. Aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, le système verbal du français se présente parmi les plus opaques. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de noter une pluralité des items mis à l'œuvre, un manque de bi-univocité des morphèmes grammaticaux et une classifications grammaticales déroutantes (Le Goffic, 1997; Jaffré, 2000; Brissaud, 2002 ; Blanche-Benveniste 2002 ; Kiliani-Schoch & Dressler, 2005; David & Renvoisé, 2010; Bonami & Boyé, 2003 ; Boyé, 2011).

De ce fait, la maîtrise de l'ensemble des formes conjuguées des verbes français, semble se conjuguer en termes de parcours d'apprentissage difficile à poursuivre à l'affût d'un travail rigoureux conduits pendant de longues années d'apprentissage. Par ailleurs, il convient de souligner que les descriptions du système verbal du français, telles qu'elles sont proposées dans les classes de langue, sont basées sur une conception traditionnelle de la morphologie verbale du français puisant dans la description du latin qui présentent le verbe dans un système complexe englobant un grand nombre d'irrégularité et ne permettent pas une systématisation cohérente des formes verbales. Ceci a poussé un grand nombre de linguistes et de didacticiens à proposer des modèles d'exploitation de la conjugaison rendant mieux compte des réalités linguistiques relatives à ce domaine langagier (Dubois, 1967 ; Pouradier Duteil, 1997 ; Le Goffic, 1997 ; Gerolimich & Stabarin, 2014; Boyé, 2000 ; 2011 ; Riegel, Pellat et Rioul, 2004).

2. Une complexité de la morphologie verbale du français : quelles procédures opératoires?

Les variations de base en MV du français ont donné lieu à de nouvelles classifications du système verbal, controversant la classification classique et ciblant les irrégularités en favorisant une systématisation des paradigmes verbaux aussi bien flexionnels que thématiques. À cet effet, un grand nombre d'analyses linguistiques sont conduites dans le but de tenter d'attribuer au système verbal du français une régularité fonctionnelle permettant de mieux appréhender les contraintes, qui découlent de la gestion des variations verbales porteuses de valeurs catégorielles indispensables, aussi bien à la compréhension qu'à la production langagière. Une des premières conceptions, qui intègrent la variation des bases verbales comme critère de

différenciation, est celle initiée par Dubois (1967, p. 60), reprise et développée par un grand nombre de linguistes et grammairiens.

Le modèle qu'il propose permet de regrouper des verbes séparés en groupes différents dans la tradition grammaticale, comme parler et ouvrir, dans une même conjugaison et en fonction du nombre des bases, et non pas selon les désinences de l'infinitif. Ce modèle spécifie des verbes type pour chaque groupe selon le critère de fréquence d'usage et distingue 7 groupes de verbes allant du verbe être à 6 bases jusqu'aux verbes à une seule base. Pouradier Duteil (1997, p.9) propose une catégorisation des verbes basée sur l'organisation phonique des paradigmes verbaux en tenant compte de trois critères de classification : le tronc qui consiste en la partie commune à toutes les formes d'un verbe donné, le thème qui correspond à la base verbale et les flexions qui s'y rattache.

Elle distingue quatre groupes de verbes : des verbes à thème unique (parler, courir, etc.), des verbes à plusieurs thèmes sans variation vocalique (voyelle identique pour les thèmes dire, partir, attendre, etc.), des verbes à plusieurs thèmes avec variation vocalique (devoir, prendre, etc.) et enfin trois verbes sans tronc (être, avoir, aller) (Pouradier Duteil, 1997).

Par ailleurs, Boyé (2000, p. 414) propose une description de la conjugaison orientée vers l'oral avec une maximisation des alternances au niveau des bases verbales ; ce qui permet de distinguer des groupes de formes verbales pour chaque verbe où chaque groupe de formes utilise une base verbale commune. Gerolimich et Stabarin (2007, p. 152) proposent une classification des verbes en cinq classes combinant le critère de nombre de bases à l'oral et leur distribution par personne au sein d'un même paradigme au PI ; ce qui permet de montrer que seules deux désinences sont prononcées « [ɔ̃] pour P4, [e] pour P5 ». Les modèles proposés, dans ce sens, accordent, dans leur majorité, la primauté au code oral jugeant que l'écrit a largement bénéficié des descriptions graphiques rigoureuse, depuis la grammaire scolaire. Certes, il existe des typologies, qui tentent de réduire les irrégularités en tenant compte de la variation de base comme celle de Le Goffic (1997), qui propose une classification en 8 tableaux en spécifiant aussi bien les bases verbales des verbes à l'oral et à l'écrit que les désinences et en fournissant aussi bien des indications étymologiques que des formes-clés qui permettent de générer l'ensemble du paradigme pour un verbe donné.

Par ailleurs, nous retenons à la suite de Riegel, Pellat et Rioul (2004, p. 468) une classification des verbes français en quatre groupes selon les désinences de l'infinitif (-er, -ir, -oir, -re) et en différenciant au sein des groupes les verbes selon le nombre de bases à l'oral et à l'écrit. Il en résulte des classifications complexes, qui s'étalent sur plusieurs pages ; ce qui les rend difficiles à transposer dans le contexte de l'enseignement du français L2, notamment dans le contexte universitaire où les étudiants étrangers, qui ont recours à la langue pour des situations de recherche et d'écriture académique, ne bénéficient pas de la maîtrise du code oral comme préalable à l'écrit. Ceci concerne particulièrement le cas du présent de l'indicatif, qui hérite

directement du latin où la connaissance des formes orales ne peut être d'une grande aide pour la réalisation des accords adéquats, et ce du fait des homophonies multiples et d'une sémiologie forte, contrairement au latin où toutes les lettres se prononcent. Certes, la connaissance de l'ensemble des paradigmes verbaux pour tous les tiroirs verbaux ne nous semble pas un objectif en soi.

Nous considérons que la maîtrise du système de conjugaison du présent de l'indicatif (PI), considéré comme le temps le plus utilisé dans le contexte universitaire, compte parmi les faits de langue représentatifs de la complexité du système verbal du français avec la pluralité des items flexionnels qui le caractérise, outre leur manque de bi-univocité. Dans ce contexte, un nombre de chercheurs considère que la systématisation des verbes au PI permet d'éviter une classification complexe et peu opérationnelle (Germain & Séguin, 1998 ; Pouradier Duteuil, 1997; Gerolimich & Stabarin, 2007), d'autant plus que trois de ses formes font partie des six formes-clés, qui permettent de prédire la conjugaison de tous les verbes français (Le Goffic, 1997, p.30).

En ce sens, l'Académie Française publie en 1932 une grammaire, qui présente la conjugaison en 3 groupes en incluant les seules désinences du PI (Suso López, 2016, p. 134). À la lumière des travaux précités, nous proposons d'examiner les spécificités internes du système verbal du français, en vue de trouver une cohérence aux irrégularités, qui le caractérisent. Nous considérerons que le verbe, en tant que constituant noyau essentiel, connaît une variabilité d'un point de vue morphologique. Ceci le prédispose, chemin faisant, à une analyse des paradigmes flexionnelles et thématiques dont le présent de l'indicatif - en l'absence de marque formelle de temps et de mode-, peut être défini sur le plan morphologique par la variation des radicaux, qui le caractérise (Meleuc, 2005, p. 56).

Sans pour autant rompre avec une tradition grammaticale, largement ancrée dans les pratiques pédagogiques, notre intention est d'élaborer une matrice verbale. Celle-ci représente une configuration graphique, plus cohérente des verbes français au présent de l'indicatif selon critères : en ce sens, le nombre de bases verbales, les terminaisons de l'infinitif et les paradigmes flexionnels. La finalité de ce travail tient au fait de proposer aux enseignants de français langue étrangère une configuration opérationnelle des verbes français au présent de l'indicatif transférable en classe.

Aussi, voudrions-nous proposer une typologie basée sur les constantes récurrentes et la réduction des irrégularités ; ceci devrait contribuer à l'optimisation de l'acquisition de la morphologie verbale du français, notamment dans le contexte universitaire.

3. Une morphologie polymorphe du verbe du système du français

En français, le verbe occupe une place fondamentale dans les configurations de son environnement syntaxique et forme, généralement, le nœud central de la phrase (Tesnière, 1959). Il est appréhendé dans son rapport à l'expérience du monde en la

situant dans le temps, comme il est possible de l'observer dans les exemples ci-dessous :

- (1) Les élèves rentrent à l'école.
- (2) Les élèves rentreront à l'école.
- (3) La rentrée des élèves à l'école.

Dans les phrases (1) et (2), le rapport temporel peut être établi en imbriquant le procès dans le présent (1) ou dans le futur (2). Alors que ce rapport n'apparaît pas dans (3) bien qu'il s'agisse d'une même réalité sémantique. En grammaire structurale, qui continue d'influencer fortement la grammaire scolaire, le verbe est considéré comme le mot-tête du syntagme verbal duquel dépendent les autres éléments de la phrase (Riegel et al., 2004, p. 390). Ces propriétés de combinatoire¹ régissent un certain nombre de constituants grammaticaux de son environnement syntaxique et motivent le choix du sujet en imposant des occurrences bien déterminés.

Ceci a un lien avec le paradigme des clitiques, des compléments obligatoires et des circonstants (Guillaume, 1973 ; Creissels 1995 ; Laenzlinger & Peters, 2010 ; Debaisieux, 2011). En effet, le verbe représente l'unité principale de construction syntaxique (Blanche-Benveniste, 1977, p. 132). Il permet d'accéder au sens en se basant, non pas sur les connaissances lexicales mais plutôt sur les catégories fonctionnelles induites par le choix du verbe lui-même puisque les valeurs syntaxiques sont communes et véhiculent moins de relativités individuelles : « Un verbe comme recenser donnera des effets de construit dans une suite "a recense b", quelle que soit la nature lexicale de a et de b (...) c'est la catégorie grammaticale à laquelle appartient l'élément qui importe, et non son sens » (Blanche-Benveniste, 1977, p. 132).

En outre, le verbe porte en lui les marques des valeurs catégorielles, qui lui sont associées (mode, temps et personne). Ces valeurs se manifestent par des formes variables, qui résultent de l'addition de marques grammaticales spécifiques, communément appelées « désinences »², au radical ou lexème verbal³ par le procédé morphologique de flexion (Delacroix, 1929)⁴. Le radical verbal constitue la forme morphologique de base à partir de laquelle se construisent les autres formes (Kiliani-Schoch & Dressler, 2005, p. 83). Les désinences consistent en un ensemble fini d'affixes liés appelés « morphèmes flexionnels » (Delbecq, 2006, Gezundhajt, 2013). Les morphèmes flexionnels, étant défini comme des unités minimales de signification grammaticale (Dubois et al., 1973 ; 1994 ; Pottier, 1968), constituent « la manifestation de surface des éléments représentatifs des catégories fonctionnelles spécifiques » (Hawkins & Lozano, 2006, p. 67). Les formes du verbe, qui portent ces marques grammaticales, sont des formes verbales finies par opposition aux formes non-finies, telles que l'infinitif ou le participe (Sergeeva & Chevrot, 2008 ; Véronique, 2009).

En somme, il n'y a pas de consensus sur la terminologie adoptée : on parle de formes marquées par opposition aux formes non-marquées, ou encore de formes

fléchies par opposition aux formes non-fléchies (Creissels, 2006 ; J-P. Sautot & S. Lepoivre-Duc, 2013). Par ailleurs, voudrions-nous noter que l'ensemble des formes fléchies d'un verbe donné constitue un paradigme flexionnel⁵, qui correspond à la conjugaison d'un verbe donné (Véronique, 2009 ; Poitou, 2016). Dans les paradigmes flexionnels, on distingue des formes régulières alors que certaines formes sont des formes supplétives⁶ faisant intervenir plusieurs bases verbales, d'autres formes sont essentiellement orthographiques et n'ont pas d'équivalents à l'oral.

Un troisième cas de figure s'illustre par l'absence de marquage particulier et la catégorie verbale dite « non-marquée », comme c'est le cas de l'indicatif et de l'impératif dépourvu de morphème spécifique pour l'ensemble du paradigme de conjugaison (Gardes-Tamine, 1982, p. 45). Ceci peut être illustré dans les exemples suivants :

(4) Le lexème verbal *aller* présente 3 radicaux :

[all-ons], [all-ez]

[i-rai], [i-ras]

[vais], [vas], [va], [vont].

(5) Les marques de personne/nombre des 1^{ère} PS, 2^{ème} PS, 3^{ème} PS, 3^{ème} PP des verbes dits du 1^{er} groupe (ex. *aimer*) ne sont perceptibles qu'à l'écrit :

[aim-e], [aim-es], [aim-e], [aim-ent]

A noter que ces formes sont transcrites phonétiquement sous une même forme [ɛmØ]. Par ailleurs, nous retenons le fait que les formes du verbe « aller » dans (10) ont des bases verbales, qui varient en fonction du contexte d'occurrence. Dans ce cas, ils présentent différents allomorphes (Touratier, 2002). D'un autre côté, la réalisation orale des morphèmes de la personne/nombre (P/N) du verbe « aimer » dans (11), correspond à une forme non-marquée « désinence zéro (Ø) », qui qualifie, dans ce cas, l'absence de flexion phonique. Ces formes variables confèrent aux catégories verbales des constantes distinctives et constituent des caractéristiques formelles, qui s'avèrent plus fiables pour définir le verbe sur le plan morphologique.

D'ailleurs, H. Delacroix et J. Vendryes affirment que « Les catégories grammaticales ne se définissent que par la forme qui les exprime »⁷ (J. Vendryes, 1921, p. 106 ; H. Delacroix, 1924, p. 220)⁸. Dans cette visée, C. Touratier, (1996) propose des distinctions reposant sur des critères purement morphologiques où l'indicatif, à titre d'exemple serait « (...) simplement l'ensemble des formes verbales qui ne contiennent aucun morphème de mode » (p. 98). Partant de ce point de vue, la variation des formes verbales ne sera plus basée sur des oppositions référentielles mais plutôt sur des critères morpho-syntaxiques⁹ (Riegel et al., 2004 ; Togoby et al., 1982).

Les variations en personne et en nombre manifestent sur le verbe les réalisations morphologiques des traits morphosyntaxiques du sujet et sont relatives aux contraintes morphosyntaxiques induites par le mécanisme de l'accord verbal (AV)¹⁰. Dans le système de personne, on compte trois personnes : le sujet-parlant, l'allocutaire et celui

dont on parle. Elles sont nommées respectivement : la première, la deuxième et la troisième personne.

Dans la catégorie du nombre, on ne distingue que deux nombres : le singulier (une entité) et le pluriel (une pluralité d'entité), contrairement à d'autres langues, comme l'arabe ou le slovène, par exemple, où on note l'existence du duel (deux entités) en plus du singulier et du pluriel. En français, le verbe ne porte pas seul la marque du nombre et de la personne (P/N). En effet, hormis l'impératif où la désinence seule marque la P/N, le pronom personnel sujet est un indice verbal de personne (Bassano et al., 2001) et bien qu'il ne fasse pas partie du syntagme verbal, son usage est quasi-obligatoire à l'exception de la 3^{ème} personne considérée, par Benveniste, comme une « non-personne » (Benveniste, 1976, p. 228).

La variation des personnes en nombre génère les formes suivantes : la 1^{ère} personne du singulier, la 2^{ème} personne du singulier, la 3^{ème} personne du singulier, la 1^{ère} personne du pluriel, la 2^{ème} personne du pluriel et la 3^{ème} personne du pluriel. Il nous semble pertinent de noter que, contrairement aux catégories de temps et de mode, les catégories P/N admettent une relation de bi-univocité syntagmatique pour certaines marques flexionnelles, notamment à l'écrit. Le cas des terminaisons (- ons, -ez, -ent) est congruent avec ce principe puisque les morphèmes en question renvoient, respectivement, à la première, deuxième et troisième personnes du pluriel, pour le PI des verbes réguliers à l'exception des formes supplétives. En outre, les formes grammaticales, qui expriment les traits morphosyntaxiques P/N, sont consubstantielles.

Selon F. Neveu (2018) « la personne implique nécessairement le nombre. Une désinence insécable vient ainsi marquer la personne et le nombre (ex. –ons), parfois avec variation de radical (ex. suis, es, est, sommes, etc.) » (F. Neveu, 2018, p. 17). Cela posé, les faits de morphosyntaxe en question se manifestent le plus souvent sous forme de désinences verbales (P. Bessler, 1999) ; néanmoins, dans les cas les plus fréquents où le sujet est de nature pronominal, les clitiques sont assimilés par certains linguistes à des morphèmes discontinus (Martinet, 1967 ; Touratier, 1996) ou des préfixes attachés au verbe dans le cas du français parlé (Auger, 1995). Ceci peut être illustré dans les exemples ci-dessous :

- (6) a. Nous prenons. /nupʁən-ɔ̃/
b. Nous faisons. /nufəz-ɔ̃/
c. *Nous prenons. /nu.pʁənɔ̃
d. Ils jouent. /il/ʒu-ø/
e. Je parle. /ʒəpɑʁl-ø/
f. Tu parles. /typɑʁl-ø/

En plus des flexions, les variations que subissent les bases verbales peuvent être considérées comme une forme d'expression de la réalisation des oppositions catégorielles. Le radical¹¹, qui réfère à la base verbale (Roché, 2010, p. 96) est

relativement stable mais peut subir des modifications auquel cas il sera désigné comme « thème verbal » (Bonami et Boyé, 2003 p.106). Contrairement aux morphèmes flexionnels, les thèmes n'ont pas de valeurs sémantiques associées aux catégories verbales (Banami et Boyé, 2003, p. 106). Cette variation des bases verbales est un phénomène caractéristique du système verbal du français, notamment au présent de l'indicatif (désormais PI), qui, en dépit de sa présumé simplicité, constitue l'un des aspects de l'acquisition, qui pose le plus de problèmes en français (Huppert et al., 1996 ; Bartning, 1997 ; Jaffré et David, 1999 ; Nadasdi, 2001 ; Agren, 2005 ; Zebiri, 2010).

Considérant que la complexité d'un système morphologique dépendrait moins du nombre des morphèmes à l'œuvre que de la régularité de leur application (Le Goffic, 1998), la MV du français est catégorisée comme l'une des plus complexes. Sous ses deux versants de l'oral et de l'écrit, elle se caractérise par différents degrés d'opacité en raison d'une sémiographie majeure, qui apparaît, notamment, à travers la morphologie silencieuse et le manque de bi-unovocité des morphèmes (Dressler, 1995 ; Kiliani-Schoch & Dressler, 2005 ; Jaffré, 2012). En effet, à la variation des formes verbales, selon les différentes catégories grammaticales, s'ajoutent la plurifonctionnalité des items, les homophonies systématiquement très nombreuses et l'instabilité des radicaux (Jaffré, 2004 ; Largy et al., 2007 ; Largy & Fayol, 2001 ; Jaffré & David, 1999 ; Kiliani-Schoch & Dressler, 2005 ; Bassano, 1999 ; Bassano et al., 2001).

4. Pour une systématisation des paradigmes verbaux du présent de l'indicatif

Le présent de l'indicatif est qualifié de « tiroir canon » par rapport auquel se distingue les autres tiroirs (Damourette & Pinchon, 1911-1936). Les linguistes le qualifient de « temps caméléon » aux emplois divers (Revaz, 2011, p. 443) ; B. Benveniste (1976) le considère comme « la source du temps » (Benveniste, 1976, p.83). En plus de sa valeur déictique, qui ne prend son sens que dans la situation de communication où coïncide le moment de l'énonciation et le procès (Benveniste, 1976), le temps présent jouit d'une valeur constative, qui lui octroie son statut d'excellence dans le milieu académique. Il permet d'ancrer l'énoncé dans n'importe quelle époque notamment avec le recours aux marqueurs explicites de temporalité (Je finis bientôt, J'arrive demain).

Ce procès revêt différentes valeurs. C.Thénault (2011) en répertorie 49 valeurs au moins. : présent actuel, présent étendu, présent itératif, présent historique, de narration, prophétique, de vérité générale (gnomique) et bien d'autres (C.Thénault, 2011 ; p. 165,166). Selon le positionnement de (Damourette et Pichon (1911-1936.), le temps en nous est actuel, et le présent est le premier recours lorsqu'aucune obligation linguistique ne nous pousse à en employer un autre (Damourette et Pichon, 1911-1936, p.1705). Cette propriété lui confère un intérêt primordial dans l'acquisition de la MV de manière spécifique et celle de l'apprentissage langagier de manière générale.

De plus, il intervient directement dans la construction d'un nombre considérable de tiroirs verbaux: aux temps composés et périphrastiques s'ajoutent des formes dérivées, telles que le subjonctif présent et l'impératif (Gerolimich & Stabarin, 2007).

Dès lors, trois de ses formes font partie des six formes-clés, qui permettent de prédire la conjugaison de tous les verbes français (Le Goffic, 1997, p.30). Il est le temps le moins marqué par excellence et se caractérise par l'absence de morphème modale ou temporel. Cet état de fait lui confère une valeur atemporelle permettant un ancrage du procès dans différentes époques (Weinrich, 1973 ; Serbat, 1982 ; Lessard, 1996 ; Touratier, 1996 ; Jaubert, 2001 ; Revaz, 2011). Pour ce cas particulier, Touratier (1996) considère que « Dépourvu de signifié propre, le présent est en effet apte à apparaître dans les types d'énoncés les plus divers, voire les plus curieux au point de vue de la temporalité » (Touratier 1996, p. 96). Il se caractérise par la variation des radicaux, qui, en l'absence de marques flexionnelles spécifiques pour le mode et le temps, contribue à le marquer sur ces deux plans (Meleuc, 2005, p. 62).

En outre, la complexité du PI n'est pas sans rapport avec la structuration des paradigmes flexionnels. Si cette dernière est fortement homogène et prédictible pour les autres tiroirs verbaux, celle du PI se caractérise par un haut degré d'opacité morpho-phonologique : hétérogénéité des marques d'accord verbal, sémiographie majeure avec une graphie sur-marquée, morphologie silencieuse et non-uniformité des diverses flexions (Jaffré, 2004, p.17). De ce fait, le PI semble être le temps le plus représentatif de la complexité du système morphologique verbal du français avec les variations multiples, qui l'affecte où il faut distinguer des réalisations orales et des réalisations écrites. Pour les verbes du premier groupe, par exemple, nous tenons que les distinctions entre les formes du PI (aime, aimes et aiment) ne tiennent lieu qu'à l'écrit et c'est le sujet seul, qui exprime la P/N à l'oral (F. Neveu, 2018).

Par ailleurs, il est à retenir la richesse des unités morphographiques du système verbal où l'on confère pour un même verbe un nombre plus important de marques flexionnelles à l'écrit qu'à l'oral, outre le statut des homophonies. Il en découle des contraintes d'usage et de saisie en termes d'apprentissage. D'une part, il convient de retenir la pluralité des formes graphiques, des items silencieux et des procédés homophoniques à l'œuvre : « Pour 60% des formes verbales qui se prononcent de la même façon, l'écrit présente des formes distinguées visuellement par la présence d'un morphogramme » (Ducard et al., 1995, p. 65).

D'autre part, ces formes se caractérisent par le manque de bi-univocité morphologique, qui apparaît, notamment, à travers la polyvalence morphographique dans la mesure où pour un même morphème, il est possible de faire correspondre plusieurs allomorphes relevant, pour la plupart, de l'étymologie (Riegel et al., 2004, p. 890).

a- Les paradigmes flexionnels du PI

Ne comportant pas de marques explicites de temps et de mode, les points de vue divergent selon qu'on considère (I) qu'il comporte un morphème à signifiant zéro,

considéré comme indicateur de temps et de mode. Les deux marqués par un silence significatif, par opposition aux marques explicites de l'imparfait, du futur, du passé simple ou celles du subjonctif. A noter par exemple, (Isaac, 1985 ; Mel'cuk, 1993 ; Kiliani-Schoch & Dressler, 2005), (II) qu'il est non-marqué morphologiquement dans la mesure où l'absence de morphèmes particuliers de temps ou de mode ne sera pas reconnue comme un morphème zéro puisqu'elle ne peut en aucun cas alterner avec une autre variante formelle au sein du même tiroir verbal¹² (Gleason, 1955 ; Touratier, 1996). La transcription morpho-phonologique du verbe « aimer », comme exemple, permet d'illustrer cette idée.

- (7) a. aimions / $\varepsilon m-j-\tilde{\sigma}$ / ;
 b. aimerons / $\varepsilon m-r-\tilde{\sigma}$ / ;
 c. aimons / $\varepsilon m-\emptyset-\tilde{\sigma}$ /.

Le verbe « aimer », tel qu'il est transcrit ci-dessus, permet de représenter la forme type de la conjugaison simple en français (Le Goffic, 1997). Les morphèmes /j/ (7. a) et /r/ (7. b) indiquent, respectivement, l'imparfait et le futur simple par opposition à l'absence de morphème dans (7. c). Gleason (1955) et Touratier (1996) argumentent que l'absence de variantes visibles pour le vide du PI ne lui permet pas de se constituer en morphème distinct. Toutefois, (Mel'cuk, 1993, p. 127) considère que l'absence de morphème, qui correspond à un vide, ne devient significatif que dans une position qui doit être obligatoirement remplie. Le présent sera donc doté d'un morphème zéro \emptyset par opposition à l'imparfait par exemple : $parl+\emptyset+ons$ s'oppose à $parl+i+ons$ [imparfait] à l'écrit et $pa\kappa+\emptyset+\tilde{\sigma}$ / $pa\kappa l+j+\tilde{\sigma}$ à l'oral.

De ce fait, il sera marqué par l'absence de marque visible. Cette opposition peut valider l'existence d'un morphème à signifiant zéro indiquant le présent par opposition aux autres temps et modes verbaux. De ce fait, nous postulons que le PI est non-marqué sur le plan modal et temporel mais porte bien les marques des catégories de P/N, qui se distinguent à l'oral et à l'écrit et présente des séries de morphèmes pour un verbe donné. A ce sujet, l'absence de la réalisation graphique, ou phonique, de l'une de ces marques, dans un contexte donné, serait assimilée à un morphème zéro.

Autrement dit, il y a lieu de noter une (absence de marque graphique) ou un morphème à signifiant zéro (morphème silencieux) puisqu'elle alterne avec d'autres réalisations formelles au sein d'un même paradigme. Ce morphème zéro [\emptyset] est à considérer comme un allomorphe à signifiant zéro de la catégorie en question¹³ :

- (8) a. J'aime / $z_{\sim}\varepsilon m-\emptyset$ /
 b. Tu aimes / $ty\varepsilon m-\emptyset$ /
 c. Il/Elle/On aime / $[il/\varepsilon l/\tilde{\sigma}n_{\sim}\varepsilon m-\emptyset$ /
 d. Nous aimons / $nu.z_{\sim}\varepsilon m-\tilde{\sigma}$ /
 e. Vous aimez / $vu.z_{\sim}\varepsilon m-e$ /
 f. Ils/Elles aiment / $[il/\varepsilon l] .z_{\sim}\varepsilon m-\emptyset$ /

À l'oral, le PI se caractérise par une déficience au niveau de désinences spécifiques pour les trois premières PS et la 3^{ème} PP (12.a, 12.b, 12.c, 12.f) auxquels cas, correspondrait un morphème à signifiant zéro Ø. Alors que la 1^{ère} PP est marquée par la désinence (ñ) et la 2^{ème} PP par la désinence (e). Quant à l'écrit, le pluriel se caractérise par une forte régularité flexionnelle, qui apparaît à travers l'emploi des désinences (-ons, -ez, -ent), qui s'applique à la majorité des verbes à l'exception des verbes irréguliers supplétifs être, aller, faire, dire, qui sont aussi les plus fréquents (Kiliani-Schoch et Dressler, 2005 ; p. 140). Pour le singulier, il est possible de spécifier quatre cas de figure, qui permettent d'en déduire les autres formes selon un même schéma algorithmique du type (base verbale+désinence) :

- 1- les désinences : -e, -es, -e pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} PS s'appliquent aux verbes en -er à l'exception du verbe aller, à certains verbes en -ir (offrir, ouvrir, etc.) + cueillir ;
- 2- les désinences -s, -s, -t s'appliquent généralement aux autres verbes en -ir , aux verbes en -aire, en -indre, -soudre, -ître et aux verbes en -oir à l'exception des verbes pouvoir et vouloir ;
- 3- les désinences -x, -x, -t sont réservées aux verbes type vouloir, pouvoir, valoir et leurs dérivés ;
- 4- les désinences -s, -s, pour les 1^{ère} PS et 2^{ème} PS et absence de désinences pour la 3^{ème} PS, qui peut être considérée comme un morphème à signifiant zéro Ø pour les verbes en -cre, -dre, -tre.

De ce qui précède, il convient d'en déduire 5 types de paradigmes flexionnels pour le PI dont 4 types sont réguliers, et le dernier type consiste en des formes supplétives et concerne les verbes les plus fréquents (être, avoir, aller, faire et dire). Ceci peut être illustré dans le tableau suivant.

Fig. 1 Paradigmes flexionnels au PI

	1PS	2PS	3PS	1PP	2PP	3PP
Type 1	-e	-es	-e	-ons	-ez	-ent
Type 2	-s	-s	Ø	-ons	-ez	-ent
Type 3	-s	-s	-t	-ons	-ez	-ent
Type 4	-x	-x	-t	-ons	-ez	-ent
Type 5	formes supplétives (suis, es, est, sommes, êtes, sont, ai, as, a, avons, avez, ont, fais, fait, faites, faites, font, vais, vas, va, vont, dites)					

b- Les paradigmes thématiques du PI

Aux paradigmes flexionnels présentés ci-dessus, s'ajoutent un ensemble d'alternances au niveau des bases verbales, qui caractérisent le PI, et qui permettent de générer des paradigmes verbaux selon une analogie du type : base verbale+flexion. Cependant, la notion de base verbale n'est pas stabilisée. Elle se présente comme une

alternative à la notion de radical verbal, qui, dans la grammaire traditionnelle, fait référence à la partie du verbe porteuse de sens à laquelle s'ajoute une désinence, qui constitue la marque de la catégorie verbale (mode, temps, personne, etc.).

Cette conception traditionnelle ignore les variations d'origine étymologique¹⁴ ou relatives aux contraintes morpho-phonétiques¹⁵, qui affectent le radical verbal alors que la notion de base verbale fait référence aux formes finies du verbe (doi-s vs devons/ peu-t vs pouv-ez). Notons, toutefois, que même en grammaire traditionnelle, la distinction du 2^{ème} groupe repose sur la prise en compte de la désinence de l'infinitif [-ir] et des formes finies des verbes particulièrement l'affixe [-ss] au pluriel.

En linguistique moderne, ces variations au niveau des bases verbales correspondent aux thèmes¹⁶ associés à un lexème donné ; le lexème verbal en ce qui nous concerne. Il s'agit de configurations purement morphologiques appelées « morphomes »¹⁷ (Aronoff, 1994, p. 47) considérées comme des modalités de la base verbale à laquelle s'attachent d'autres éléments morphologiques : « A stem is a base morpheme to which another morphological piece is attached » (Aronoff & Fudeman, 2004, p. 2). Ainsi, voudrions-nous noter que les thèmes n'ont pas de signification propres et sont dépourvus de valeur sémantique par opposition à la notion de base (verbal ou nominal), qui renvoie à un lexème (Roché, 2010, p. 97).

Ceux-ci renvoient aux alternances de la base verbale et peuvent être considérées comme des allomorphes de celle-ci se présentant sous deux formes : thèmes courts et thèmes longs, qui se distinguent par l'ajout d'un morphème latent (à titre d'exemple, le [v] dans le cas du verbe devoir, qui disparaît dans la base courte du singulier) (Dubois, op.cit., p. 59). Ils sont définies par Bonamiet Boyé (2005) comme « des éléments morphomiques » qui « n'expriment pas de propriétés morphosyntaxiques ou sémantiques en tant que tels » mais qui servent à construire des formes verbales spécifiques. (Bonami & Boyé, 2005, p. 82)

En outre, ils peuvent être « reliés par des relations morphophonologiques claires dans le cas régulier » où « arbitrairement différents les uns des autres en cas d'irrégularité » (Bonami & Boyé, 2005, p. 82). L'alternance des thèmes courts et des thèmes longs produit un type de paradigmes, dit thématique, qui contribue, pour une large part, dans la construction des formes verbales au même titre que les paradigmes flexionnels.

Chez les linguistes, les principes de classement des verbes diffèrent en fonction de ce qui peut être considéré une variation de la base verbale ou non, notamment pour les formes verbales résultant des ajustements phonétiques. Il est fait allusion aux verbes affectés par ce type d'ajustements comme des verbes à base verbale unique ou à deux thèmes comme dans le cas des verbes en -er du type (semer, acheter, aboyer, appeler, etc.). En ce sens, la tendance porte sur l'opposition des bases verbales vocaliques à des bases verbales consonantiques (peu vs pouv) ; ce qui induit le maintien de la base longue comme socle fondamental (Gardes-Tamine, 1981, p. 38 ; Pouradier Duteil, 1997, p. 74). Nous considérons que ces divergences n'auraient de raison d'être qu'à l'oral puisqu'à l'écrit il y a lieu de leur trouver des correspondants graphiques

spécifiques, comme pour le verbe semer : sèm-es/sem-ons, qui nécessitent d'être différenciées dans le but d'éviter la confusion pour les apprenants scripteurs, et nous tiendrons compte, principalement, de la variation des thèmes graphiques au PI.

5. Une catégorisation des verbes par nombre de variations de la base verbale : une posture pour une transposition didactique

Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, qui s'avère, quasiment, impossible en grammaire (Riegel et al., 2004 , p. 469) par souci de répondre plutôt à des besoins didactiques moins aux principes extrêmement rigoureux de classification linguistique, nous proposons l'adaptation d'un modèle de catégorisation des verbes, qui tient compte aussi bien des désinences de l'infinitif que du nombre des thèmes graphiques au PI et des paradigmes flexionnels. Ce choix traduit le principe de réduire les irrégularités et d'éviter la confusion en tenant compte des difficultés rencontrés par nos apprenants scripteurs sans pour autant rompre complètement avec la tradition grammaticale, qui semble bien ancrée dans le contexte scolaire.

Nonobstant, le fait que nous préférons l'adoption de la dénomination « thème » en ce qu'elle permet de mieux décrire l'allomorphie des radicaux, les deux termes « base » et « thème » seront interchangeables et seront utilisés comme référence aux variations du radical puisque l'adoption de l'une ou l'autre des terminologies ne saurait faire l'unanimité.

À l'issue des observations relevées ci-dessus, nous proposons une matrice de catégorisation des verbes en quatre classes. Les classes des formes verbales en question se présentent selon le nombre de bases verbales, qui se subdivisent en sous-classes verbales croisant deux critères de classifications : les désinences de l'infinitif et les paradigmes flexionnels à l'œuvre.

Fig. 2- Classification des verbes français selon la désinence de l'infinitif et le nombre de bases verbales au PI¹⁸

1- Classe des verbes à base unique stable						
Infinitif en –er à l'exception du verbe aller et ceux de la classe 2						
PF	-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent					
VT	Trouver C'est le type de verbe le plus productif, bénéficiant d'une forte régularité du paradigme flexionnel et de la stabilité du paradigme thématique. Un grand nombre de néologismes sont construits selon le paradigme de ces verbes (zapper, chatter, twitter, etc.)		Essayer Les verbes de ce type peuvent conserver le -y- dans tout le paradigme ou le remplacer par -i- pour les 3 personnes du singulier			
Infinitif en –ir						
PF	-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent		-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent			
VT	Offrir		courir/vêtir			
Infinitif en- re						
PF	-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent			-s, -s, -Ø, -ons, -ez, -ent		
VT	conclure	Rire Ce type de verbe présente une variation vocalique à l'oral [Rij-] à la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} PP		descendre		
2. Classe des verbes à 2 bases						
Infinitif en –er						
PF	-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent					
VT	lever Le -e- caduc se change en -è- ouvert précédant une syllabe contenant un -e- caduc	compléter Le -é- fermé se change en -è- ouvert précédant une syllabe contenant un -e- caduc	envoyer Les verbes de ce type prennent un -i- devant un e caduc	appeler/acheter Ces verbes redoublent la consonne finale devant un -e caduc	placer Dans les verbes en -cer le -c- prend une cédille à la 1 ^{ère} PP	manger Dans les verbes en -ger le un -e- se place après le g à la 1 ^{ère} PP
infinitif en –ir						
PF	-e,-es,-e,-ons,-ez,-ent		-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent		-x,-x,-t,-ons,-ez,-ent	-s, -s, -Ø, -ons, -ez, -ent
VT	Finir Au pluriel, l'interfixe -ss- s'ajoute au radical	voir Un -y- remplace le -i- du radical au pluriel	mourir Le -o- se change en -e- pour les personnes du singulier et la 3 ^{ème} PP	savoir bases : sai-, sav-	valoir Le -u- remplace le -l- au singulier	partir/sortir/dormir La consonne qui précède la flexion de l'infinitif est maintenue dans le radical du pluriel
Infinitif en –re						
PF	-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent				-s, -s, -Ø, -ons, -ez, -ent	
VT	croire/lire/écrire/vivre Cette sous-classe regroupe un nombre important de verbes en -ire (suivre), en -uire (construire), en -aindre (craindre), en -eindre (atteindre), en -oindre (joindre) et en -pre (rompre)		connaître/croître Ces verbes maintiennent un accent circonflexe sur le -î- suivi d'un -t. et ajoutent un interfixe -ss au radical du pluriel		mettre Ce verbe et dérivés redoublent le -t- au pluriel	vaincre le -qu- remplace le -c- dans le radical du pluriel

Pour chaque sous-classe verbale, nous avons spécifié des verbes prototypiques¹⁹, sélectionnés selon le critère de fréquence, représentant les paradigmes flexionnels. Compte tenu de la difficulté attestée de la décomposition des formes verbales en français en base verbale+désinence (Riegel et al., 2004 ; p. 439), sera retenue comme « base verbale » la suite graphique permettant de réduire les ambiguïtés au sein du paradigme et de prédire la flexion, qui varie en fonction des différentes catégories verbales de mode, temps, nombre et de personne. Ainsi, à titre d'exemple, pour le verbe parler, ce sera la base parl- et le verbe sera considéré comme un verbe à base verbale unique alors que pour le verbe finir, nous retenons deux bases verbales fini- et finiss- et le verbe sera considéré comme un verbe à deux bases.

Pour chaque sous-classe verbale, nous avons spécifié des verbes prototypiques²⁰, sélectionnés selon le critère de fréquence, représentant les paradigmes flexionnels. Compte tenu de la difficulté attestée de la décomposition des formes verbales en français en base verbale+désinence (Riegel et al., 2004 ; p. 439), sera retenue comme « base verbale » la suite graphique permettant de réduire les ambiguïtés au sein du paradigme et de prédire la flexion, qui varie en fonction des différentes catégories verbales de mode, temps, nombre et de personne.

Ainsi, à titre d'exemple, pour le verbe parler, ce sera la base parl- et le verbe sera considéré comme un verbe à base verbale unique alors que pour le verbe finir, nous retenons deux bases verbales fini- et finiss- et le verbe sera considéré comme un verbe à deux bases. Convient-il de retenir que la systématisation des données morphologiques en croisant les trois critères de nombre de bases, terminaison de l'infinitif et paradigme flexionnel permet de réduire les irrégularités caractéristiques du système verbal français. En outre, nous postulons que les trois premières classes regroupent des verbes que l'on peut qualifier de réguliers dans la mesure où (I) l'alternance des thèmes sera acceptée comme telle.

3- Classe des verbes à 3 bases						
Infinitif en -ir La consonne qui précède la flexion de l'infinitif est maintenue dans le radical du pluriel						
PF	-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent					-x, -x, -t, -ons, -ez, -ent
VT	Venir Ces verbes redoublent le -n- avec la 3 ^{ème} PP	devoir bases : doi-, dev-, doiv-,	Recevoir Ce verbe et ses dérivés prennent une cédille devant un -o	acquérir bases : aquier- acquér- acquièr-	mouvoir/promouvoir Le -o- se change en -e- pour les personnes du singulier et la 3 ^{ème} PP	vouloir/pouvoir Le -o- se change en -e- pour les personnes du singulier et la 3 ^{ème} PP
Infinitif en -re						
PF	-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent				-s, -s, -Ø, -ons, -ez, -ent	
VT	boire bases : boi-, buv-, boiv-				prendre Ces verbes redoublent le -n- avec la 3 ^{ème} PP	
4- Classe des verbes à formes supplétives						
être avoir aller faire dire						

Celle-ci est susceptible de ne plus être perçue comme une irrégularité mais plutôt comme la règle même (Couté et Pinchon, 1980 ; Bonami & Boyé, 2003) et (II) la possibilité pour une classe donnée de définir un paradigme flexionnel prévisible sera retenue comme critère de régularité²¹ (Riegel et al., 2004 ; Neveu, 2018). De ce fait, la quatrième classe regroupera des verbes irréguliers présentant aussi bien des formes fléchies supplétives qu'un nombre important d'allomorphes dû lui-même au phénomène de supplétion²² ne permettant pas de prédire, de manière systématique, d'autres formes verbales (Couté & Pinchon, 1980 ; Bonami & Boyé, 2003). Ainsi, on peut constater que le modèle proposé ci-dessus s'inspirant des essais d'analyse cognitive du verbe français pré-cités, quelque peu simpliste pour répondre à des impératifs didactiques et méthodologiques, devrait permettre de mieux rendre compte des items à l'œuvre au PI : en outre, en l'absence de marques formelles de temps et de mode.

Le choix de la systématisation des verbes au PI devrait permettre de contribuer à rendre explicites les marques graphiques liées au sujet par les relations d'AV imposées par la combinatoire syntagmatique, notamment à l'écrit, qui se caractérise par la pluralité des éléments graphiques significatifs par opposition au code oral. Nous pensons qu'une exploitation rigoureuse et raisonnée des formes du PI contribuerait largement dans la maîtrise du fonctionnement du mécanisme d'accord verbal dans le cas d'une population apprenante.

Ceci constitue une condition *cine quoi non* de l'acquisition de la MV du français ; une posture nécessaire aussi bien à la production qu'à l'interprétation des énoncés en ce qu'elle contribue à la construction des autres paradigmes verbaux.

6. Conclusion

La systématisation des formes verbales du PI devrait permettre de mieux rendre compte de la réalité des formes verbales, qui entretiennent des relations, qui vont au-delà d'un groupement par désinence d'infinitif. En effet, le groupement classique des verbes constitué du seul critère de la désinence de l'infinitif, ne permet pas de générer automatiquement les formes verbales selon l'algorithme (radical+ désinence), alors qu'une approche fondée sur la variation des bases verbales permet une systématisation des paradigmes verbaux. Ceci est à même de contribuer largement à la réduction des irrégularités d'ordre morphologique. Ceci dit, la connaissance des bases verbales d'un verbe au PI permet de dériver une grande majorité des formes des autres modes et tiroirs verbaux²³.

Dès lors, une approche didactique raisonnée pourra être réfléchi à la suite que ce que nous avons proposé comme procédures opératoire pour une systématisation du système verbal du français. Celles-ci prendront appui sur une observation guidée et la compréhension du fonctionnement du système verbal ainsi que le recours aux différents systèmes numériques d'exploitation de la conjugaison et non pas sur l'entreprise quasi-impossible de mémorisation de l'ensemble des formes verbales. La présente étude ne prétend pas à l'exhaustivité mais constitue une première étape dans

la recherche de l'optimisation de l'acquisition de la morphologie verbale du français et la recherche de systématisation des formes verbales dans le contexte algérien.

Cet état de fait, pourrait ouvrir la voie à d'autres recherches en élargissant le champ de la description pour cibler au mieux l'ensemble des paradigmes verbaux du français dans leur complexité. Nous inscrivons, ainsi, notre positionnement théorique dans un versant didactique afin de proposer aux enseignants de français des outils plus opératoires, applicables dans le cadre de pratiques pédagogiques conduites en classe de langue. Ceci nécessiterait, certes, un changement de mentalité et de représentations erronées d'un idéal langagier, qui semblerait, rarement, atteint notamment dans le contexte de l'apprentissage des langues vecteurs des savoirs scientifiques pour satisfaire à des besoins académiques spécifiques.

7. Notes

- 1 Les propriétés de combinatoire sont l'ensemble des contraintes, qui imposent aux unités lexicales la possibilité de s'associer à d'autres éléments linguistiques au sein de la phrase. (Polguère 2008, p. 37)
- 2 La désinence est la caractéristique flexionnelle ou élément variable de fin de mot qui distingue les formes d'un paradigme nominal ou verbal (Saussure, 1916, p. 254).
- 3 Le lexème verbal est une unité minimale de sens de nature lexicale, qui renvoie au radical du verbe, et qui constitue sa partie sémantique. Voir Touratier (2002), Chapitre V. Les classes de morphèmes In: *Morphologie et morphématique : Analyse en morphèmes* [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2002 (généré le 30 octobre 2017).
- 4 Voir M. Delacroix (1921) : *Le langage*, p.220 dans L. Hjelmslev, 1968, p. 30
- 5 Le paradigme est une série, le plus souvent l'ensemble des formes différentes que peut prendre un mot (Jean Dubois et al., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1973, p. 354). En morphologie verbale, la notion de paradigme renvoie à la série des formes, qui peuvent affecter le lexème verbal (Amiot, 2012)
- 6 La supplétion en MV est un phénomène linguistique, qui touche généralement les verbes les plus fréquents. Elle est définie par Mel'cuk (1976, p. 50) comme l'irrégularité de la distinction « *dissimilarity* » formelle entre des unités A et B qui sont sémantiquement reliés de façon régulière : « la distinction sémantique entre A et B est régulière, alors que la distinction formelle entre elles n'est pas régulière ». (Dressler, 1985, p. 41). Ceci revient à dire que les formes que prend un même verbe ne sont pas prévisibles et ne sont pas dérivées d'un radical unique comme c'est le cas des verbes être, avoir, faire, aller.
- 7 Notons, qu'en français, l'aspect n'est pas marqué par un procédé flexionnel distinct (Gardes-Tamine, 1982), alors que la voix est prise en charge par des éléments d'ordre syntaxique (Riegelet *al.*, 2004, p. 287 ; Gezundhajt, 2013)
- 8 Voir J. Vendryes (1921), p. 106

- 9 À titre d'exemple, après « si », c'est la virtualité, qui est exprimée en dépit de l'emploi de l'indicatif alors qu'avec une proposition circonstancielle de temps introduite par « après que » où l'emploi du subjonctif est obligatoire c'est la réalité qui est exprimée. Voir Touratier, 19966, M. Riegelet al. (2004) ; K. Togeby et M. Berg (1982).
- 10 Riegelet al. (*op.cit.*) proposent une définition générale de l'accord comme « une contrainte exercée par un élément sur la forme d'un ou plusieurs autres éléments du syntagme ou de la phrase où il figure, (...). Il s'agit du phénomène de transfert d'une ou de plusieurs catégories morphologiques (genre, nombre et personne) associées à une partie du discours (celles du nom et des pronoms) sur d'autres parties du discours telles que le déterminant, l'adjectif, le verbe et certains pronoms» (*Ibid.*, p. 538)
- 11 Le radical est l'élément fondamental du verbe : il porte le sens lexical stable du verbe (Riegelet al., 2004, p. 438). La base verbal désigne les différentes formes que peut prendre le radical d'un même verbe (*Ibid.*, p. 439)
- 12 Un tiroir verbal correspond au temps verbal dans la grammaire traditionnelle et représente le paradigme verbal en considérant l'ensemble des traits grammaticaux associés au verbe : temps, mode, aspect, voix. La notion de temps verbal étant jugée plus restrictive (Riegelet al., *op.cit.*, p.513)
- 13 Bally (1922) ; Jakobson (1939) ; Nida (1965)
- 14 À titre indicatif, notons qu'au présent, le verbe *aller* possède plusieurs bases verbales différentes qu'on considère être issues d'au moins deux verbes latins différents *ambulare* et *vadere* (Germain et Séguin 1998, p. 75) alors que pour les formes du verbe *être*, dont la conjugaison était déjà irrégulière au latin avec les formes : *sùm, és, ést, sùmus, éstis, sùnt*, on considère qu'elles sont issues de l'ancien français *estre/ester* et du grec *esum* (Heidegger, 1935).
Pour plus de détails concernant l'évolution de la morphologie verbale du français voir : Englebert A. https://www.diachronie.be/cours_grammaire/morphologie/morphologie-verbe/verbe_12e.html consulté le 21 Août 2021.
- 15 C'est par exemple le cas de la resyllabation (détachement des syllabes) dans le cas de appelle/appelons ; l'ouverture ou la fermeture de la voyelle dans sème/semons ou l'introduction d'une mouillure ou yod comme dans envoie/envoyons (Sannier et al. 1998).
- 16 La terminologie adoptée en référence au terme anglais « stem » n'est pas stabilisée (Roché, 2010 ; Amiot, 2012).
- 17 Le terme « morphème » a été introduit par Aronoff (1994) est redéfini par Maiden (2004) et réfère à une fonction linguistique purement morphologique indépendamment de la syntaxe et de la phonologie.
- 18 En sciences cognitives, le prototype est l'élément le plus représentatif d'une catégorie fonctionnant comme un point de référence cognitif (Rosch, 1978), nous le choisissons selon le critère de fréquence en nous référant au *Dictionnaire des fréquences du Trésor de la langue française* (C.N.R.S.)

- 19 Nous nous sommes appuyés sur diverses analyses proposées par des linguistes et grammairiens : Dubois (1967) ; Le Goffic (1997) ; Bonamiet Boyé (2003) ; Riegeletal. (2004) ; Neveu (2018). Nous avons exclu les verbes impersonnels jugeant que leur occurrence dans des situations spécifiques leur octroie une simplicité d'acquisition en fonction de l'usage du fait qu'ils ne se conjuguent qu'à la 3ème PS (falloir, pleuvoir, etc.).
- 20 Les points de vue divergent en ce qui concerne la définition de la notion de régularité selon que l'on se place du côté de la linguistique descriptive ou du côté de psycholinguistique : régularité formelle *vs* régularité de traitement. Voir (B. Benveniste (2002) ; Kiliani-Schoch *et* Dressler (2005) ; Boyé (2003, 2011).
- 21 Certains linguistes préfèrent le terme « suppléance » (Kiliani-Schoch & Dressler, *op.cit.*).
- 22 Voir Suso López (2016) pour une revue de l'évolution des classifications du verbe français aux XIXe et XXe siècles.
- 23 Notons que ce type de classification basé sur le repérage des formes verbales à l'oral a été initié par Martinet (1958, 1969). Voir Martinet (1958) : « De l'économie des formes du verbe en français parlé », dans *les Studiophilologica et litteraria in hon rem L. Spitzer*, 1958, 309-326, Martinet (1969), *Le français sans fard PUF, 1974 (Mignot, 1997 ; Ters, 1983)*. Toutefois, c'est Dubois (1967) qui peut être considéré comme le premier à avoir proposé, un classement formel par bases, d'inspiration transformationnelle et à visée didactique en critiquant le classement par groupe inspiré du latin, qu'il considère inadaptable au verbe français. Cf. Dubois (1967) : *Grammaire structurale du français, Le verbe*. Paris, Larousse, 1967. (pp. 56-79).

8. Références

- Ågren, M. (2005). Développement de la morphologie du nombre en français langue étrangère à l'écrit: Étude transversale. *PERLES, Petites Études Romanes de Lund*, (21). Suède: Université de lund.
- Anderson, J. (1993). *Rules of the mind*. New Jersey: Lawrence Erlbaum
- Aronoff, M. (1994). *Morphology by itself: Stems and inflectional classes*. Cambridge, Mass: MIT press.
- Aronoff, M. & Fudeman, K. (2004). *What is morphology ?*. Oxford : Blackwell.
- Auger, J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel: une approche morphologique. *Revue québécoise de linguistique*, 24(1), 21-60.
- Bassano, D. (1999). L'interaction lexicale/grammaire et l'acquisition des verbes. *Revue parole*, (9), 29-48.
- Brissaud, C. (2002). Travailler la morphologie écrite du verbe au collège. *Le français aujourd'hui*, (4), 59-66.
- Bassano, D., Maillochon, I., Klampfer, S., & Dressler, W. U. (2001). L'acquisition de la morphologie verbale à travers les langues. *Enfance*, 53(1), 81-99. PUF
- Bassano, D., Maillochon, I., Klampfer, S., & Dressler, W. U. (2001). L'acquisition de la morphologie verbale en français et en allemand autrichien: II. L'épreuve des faits. *Enfance*, 53(2), 117-148.
- Bartning, I. (1997). L'apprenant dit avancé et son acquisition d'une langue étrangère. Tour d'horizon et esquisse d'une caractérisation de la variété avancée. *Acquisition et interaction en langue étrangère*, (9), 9-50.
- Bartning, I., & Schlyter, S. (2004). Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2. *Journal of French Language Studies*, 14(3), 281-299.
- Bassano, D. (1999). L'interaction lexicale/grammaire et l'acquisition des verbes. *Revue parole*, (9), 29-48.
- Benazzo, S., & Starren, M. (2007). L'émergence de moyens grammaticaux pour exprimer les relations temporelles en L2. *Acquisition et interaction en langue étrangère*, (25), 129-157.
- Benveniste É. (1976). *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Bessler, P. (1999). *Une analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical en français*. Presses Université Laval.

- Blanche-Benveniste, C. (1977). De la nécessité de commencer l'étude de la syntaxe par le verbe et non la phrase: de la nécessité d'étudier les constructions verbales avec des classifieurs. *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique, 2013)*, 58, 129-138.
- Blanche-Benveniste C., Adam J.-P. (1999). La conjugaison des verbes : virtuelle, attestée, défective. *Recherches sur le français parlé*, (15), 87-112.
- Blanche-Benveniste C. (2002). Structure et exploitation des verbes en français Contemporain. *Le français aujourd'hui*, 139, 13-22.
- Bonami, O., & Boyé, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles. *Langages : Quoi de neuf en morphologie*, 152, 102-126.
- Bonami, O., & Boyé, G. (2005). Construire le paradigme d'un adjectif. *Recherches linguistiques de Vincennes*, (34), 77-98.
- Boyé G. (2000). *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, en espagnol et en italien* (Thèse Doctorat). Université Paris VII – Denis Diderot.
- Boyé, G. (2011). Régularités et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. In Roché, Michel and Boyé, Gilles and Hathout, N. Lignon & S. Plénat Marc (Dirs.), *Des unités morphologiques au lexique* (pp.41-68), *Langues et Syntaxe*. Hermes Science Publishing/Lavoisier.
- Couté, B., & Pinchon, J. (1980). *Le système verbal du français*. Paris : Nathan.
- Creissels, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Presses Universitaires de France-PUF.
- Damourette, J., & Pinchon. E (1873-1943). *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française* (Tome 5). verbes (fin), auxiliaires, temps, modes, voix / Jacques Damourette et Edouard Pichon. 1968-1987. Manuscrit numérisé disponible en ligne sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62820045.texteImage>
- David, J., & Renvoisé, C. (2010). La morphologie verbale: repérer les complexités et les régularités. *Synergies France*, (6), 61-75.
- David, J., Guyon, O., & Brissaud, C. (2006). Apprendre à orthographier les verbes: le cas de l'homophonie des finales en/E. *Langue française* (Morphographie et hétérographie), 3(151), 109-126.
- Debaisieux, J. M. (2011). Les constituants à autonomie énonciative: grammaire et/ou discours?. Dans G., Corminboeuf & M. J. Reichler-Béguelin, (Dirs.), *Du système linguistique aux actions langagières: Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Champs linguistiques (pp.173-189). De Boeck Supérieur.
- Delacroix, H. (1924). *Le langage et la pensée*, Librairie Félix Algan, Paris. Manuscrit numérisé disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k751795>.

- Delbecque, N. (2006). *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles: Champs linguistiques de Boeck.
- Dressler, W. U. (1995). *Crossdisciplinary approaches to morphology* (Vol. 629). Austrian Academy of Sciences Press, Wien : Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J. B., & Mével, J. P. (1973, 1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Trésor du français.
- Dubois, J. (1967). *Grammaire structurale du français : le verbe*. Paris : Larousse.
- Ducard, D., Honvault, R. & Jaffré, J.-P. (1995). *L'orthographe en trois dimensions*. Paris : Nathan pédagogie.
- Hjelmslev, L. (1968). *Prolégomènes à une théorie du langage, suivi de La Structure fondamentale du langage*. Minuit; nouvelle édition (1971).
- Isaac, L. (1985). *Calcul de la flexion verbale en français contemporain* (Vol. 16). Genève : Librairie Droz.
- Gardes-Tamine, J. (1981). Introduction à la morphologie. *L'Information Grammaticale*, (10), 37-39. doi : 10.3406/igram.1981.2429.
- Gardes-Tamine, J. (1982). Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le verbe. *L'Information Grammaticale*, (13), 42-46. doi : 10.3406/igram.1982.2383.
- Gardes-Tamine, J. (1990). *La grammaire - 1) Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Armand Colin.
- Tamine, J. (1982). Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle: le verbe. *L'information grammaticale*, 13(1), 42-46.
- Gerolimich, S., & Stabarin, I. (2007). Pour une représentation fonctionnelle de la conjugaison française. Dans C. Taylor (Dir.), *Aspetti della Didattica e dell' Apprendimento delle Lingue Straniere* (pp. 147- 165). Trieste: EUT Edizioni Università di Trieste.
- Gerolimich, S., & Stabarin, I. (2014). Une systématisation de la conjugaison française: feed-back et remodèlements didactiques. Dans M.-N. Roubaud & J.-P. Sautot, (Dir.), *Le verbe en friche*, (pp. 111-131). Série GRAMM-R. *Études de linguistique française*, 20. Bruxelles: Peter Lang.
- Germain C., Séguin H. (1998). *Le point sur la grammaire*. Paris : CLE international.
- Gezundhajt, H. (2013): <http://www.linguistes.com/mots/verbe.html>, consulté le 28/10/2017 sur <http://www.henrietteg.com/glossword/index.php?a=list&d=22>

- Gleason, Jr. H. A. (1955). *An introduction to descriptive linguistics* (Rev.). London: Hout
- Hawkins, R., & Lozano, U. K. C. (2006). Second Language acquisition of phonology, morphology, and syntax. *Language Research*, 20(1), 33-76.
- Hupet, M., Schelstraete, M. A., Demaeght, N., & Fayol, M. (1996). Les erreurs d'accord sujet-verbe en production écrite. *L'année psychologique*, 96(4), 587-610. doi : <https://doi.org/10.3406/psy.1996.28921>
https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1996_num_96_4_28921
- Jaffré, J. P., & David, J. (1999). Le nombre : Essai d'analyse génétique. *Langue française*, (124), 7-23.
- Jaffré, J. P. (2000). Écritures et sémiographie. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (43), 15-28.
- Jaffré, J.-P. (2003). Les commentaires métagraphiques. *Faits de langues*, (22), 67-76.
- Jaffré, J. P. (2004). Peut-on parler de sémiographie optimale ?. *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, (30), 11-25. Consulté le 01 octobre 2016 sur <http://lidil.revues.org/593>
- Jaffré, J. P. (2012, août). *Pourquoi l'orthographe du français est-elle si difficile?*. Lausanne. Consulté sur http://www.vd/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/oes/ECES
- Jaubert, A. (2001). Entre convention et effet de présence, l'image induite de l'actualité. *Chronos*, 7, 61-75.
- Kiliani-Schoch, M. & Dressler, W. U. (2005). *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Kocourek, R. (1991). *La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante*. Brandstetter.
- Largy, P., & Fayol, M. (2001). Oral cues improve subject-verb agreement in written French. *International Journal of Psychology*, 36 (2), 121-131.
- Largy, P., Cousin, M.-P., Bryant, P., & Fayol, M. (2007). When memorized instances compete with rules: The case of number-noun agreement in written french. *Journal of Child Language*, 34(02), 425-437. Amsterdam: Rodopi.
- Le Goffic P. (1997). *Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit*. Paris : Ophrys.
- Lucci, V., & Millet, A. (1994). *L'orthographe de tous les jours : enquête sur les pratiques orthographiques des Français*. Paris : Honoré Champion.

- Leeman, D. (s.d.). *De la langue au texte. Le verbe dans tous ses états* (2), coll. Diptyque, Cedocef, Presses universitaires de Namur.
- Laenzlinger, C., & Peters, H. (2010). Lexi grammaire. *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française* (29). Université de Genève.
- Lessard, G. (1996). *La morphologie : Valence et relations grammaticales 1. La notion de valence Dans la théorie de la valence, telle qu'elle a d'abord été cornue par Tesniere* (1959). © Greg Lessard, 1996 cours <http://post.queensu.ca/~lessardg/Cours/215/chap4.html> <http://post.queensu.ca/~lessardg/Cours/215/chap4.html> Dernière modification: 28 décembre 1996.
- Martinet, A. (1976). *Éléments de linguistique générale*. Paris : A. Colin.
- Meleuc, S. (2002). Le verbe en trois dimensions. *Le Français Aujourd'hui*, 139, 49-57.
- Meleuc, S. (2005). Écrire le verbe : propriétés linguistiques et didactisation. Dans C. Vaguer & D. Leeman, *De la langue au texte. Le verbe dans tous ses états* (2) (pp.49-65). coll. Diptyque, Cedocef, Presses universitaires de Namur.
- Mel'čuk, I. (1976). On suppletion. *Linguistics*, 14(170), 45-90. doi : <https://doi.org/10.1515/ling.1976.14.170.45>
- Mel'cuk, I. (1993). *Cours de morphologie générale : Introduction* (Tome. 01). Montréal : PUMED2.
- Mout, T. (2013). *L'orthographe du français: usages et représentations d'adultes socio-différenciés: approche pluridisciplinaire* (Thèse de Doctorat). Grenoble.
- Nadasi T. (2001). Agreeing to disagree: Variable subject-verb agreement in immersion French. *Canadian Journal of Applied Linguistics*, 4, 87-101.
- Neveu, F. (2018). *Grammaire du verbe en français: morphologie, syntaxe, sémantique*. Consulté le 06/10/2019 sur www.franck-neveu.fr/mediapol/76/768102/data/Grammaire_du_verbe_en_fran_ais_1_.pdf
- Pottier, B. (1968). *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales*. Nancy : Publications linguistiques de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines.
- Pouradier, D. F. (1997). *Le verbe français en conjugaison orale*. Frankfurt : Peter Lang, am Main.
- Revaz, F. (2011). le présent: un ou multiple?. Dans G. Corminboeuf, & M. J. Reichler-Béguelin, (Dir.), *Du système linguistique aux actions langagières: Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner* (pp. 443-450). Champs linguistiques, De Boeck Supérieur.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

- Roché, M. (2010). Base, thème, radical. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 39, 95-134. consulté le 04/08/2020 sur <http://journals.openedition.org/rlv/1850>
- Sautot, J. P., & Lepoivre-Duc, S. (2013). Approches du verbe: apports pour la didactique de la grammaire. *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, (47), 15-19, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 30/09/2016 sur <http://lidil.revues.org/3257>
- Serbat, G. (1982). Le système verbal français, description et applications pédagogiques, Paris, Nathan 1981. *L'information grammaticale*, 12 (1). 46-64. Consulté sur http://www.persee.fr/doc/igram_02229838_1982_num_12_1_2401_t1_0046_0000_3
- Sergeeva, E., & Chevrot, J. P. (2008). *Influence de la fréquence sur la production et l'acquisition des formes verbales du français: le cas des russophones adultes. Le Congrès Mondial de Linguistique Française*. EDP Sciences.
- Schlyter, S. (2008). Le développement de la morphologie verbale de personne-nombre chez différents types d'apprenants. M. Fayol, & M. Hickmann (dirs.), *Apprentissage des langues* (pp. 273-290). Paris : CNRS Éditions.
- Suso López, J. (2016). La conjugaison des verbes dans les grammaires du français des XIXe et XXe siècles. *Synergies-Espagne*, (9), 123-142.
- Thénault, C. (2011). Valeurs du présent français et genres de discours. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (64-65), 155-172.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Togoby, K., Magnus Berg M., & Akademisk Forlag A., (1982). Grammaire française: Les formes personnelles du verbe. Copenhague : Akademisk Forlag, Université de Copenhague
- Touratier, C. (1996). *Le système verbal français: description morphologique et morphématique*. A. Colin.
- Vendryes, J. (1921). Le langage, Introduction linguistique à L'histoire, la renaissance du livre (1re éd.). Paris. Manuscrit numérisé disponible sur : <https://archive.org/details/lelangageintrodu00vendoft>
- Véronique, D. (1990). Étude longitudinale de la construction d'un système d'expression de la temporalité en français par des apprenants arabophones. Dans G. Bernini, & A. Giacalone-Ramat (Dirs.), *La temporalità nell'acquisizione di lingue seconde* (pp.269-291).